

Rapport 2005 – projet PAN 02-2008

La centrale de stockage et de distribution de semences de plantes potagères collabore étroitement avec le groupe de travail légumes de la CPC et avec les projets PAN 02-36, PAN 02-37 et PAN 02-44. Ces trois projets ont pour but la multiplication de trente variétés de plantes potagères par année, aussi bien des allogames que des autogames ou des annuelles ou bisannuelles.

Le choix des variétés à multiplier est effectué par le groupe de travail légumes de la CPC et les variétés multipliées doivent figurer sur la liste positive. La liste des variétés multipliées en 2003, 2004 et 2005 se trouve en annexe I.

Etant donné que les projets PAN 02-36, PAN 02-37 et PAN 02-44 ont déjà démarré en 2003, la centrale de stockage a reçu la semence des variétés multipliées pendant les années 2003 et 2004. La semence des espèces annuelles, multipliées en 2005, ainsi que les bisannuelles, semées en 2004, sera reçue en février-mars 2006.

Les organisations multiplicatrices effectuent parfois déjà un test de germination. Si cela n'est pas le cas, un test de germination est effectué pour vérifier le pouvoir de germination du lot.

Lors de la réception de la semence, la qualité est contrôlée. Il est arrivé qu'une fois, un lot de haricots a dû être refusé à cause des dégâts occasionnés par des insectes. La semence prévue pour la conservation à long terme (environ 2'000 graines pour les espèces autogames et 5'000 pour les espèces allogames) est ensuite séchée pendant deux semaines à 25°C et une humidité relative de 10%. Ces graines séchées sont réparties dans plusieurs sachets (au minimum 2 et au maximum 6, suivant la grosseur des graines) en aluminium plastifié et soudé hermétiquement. Les sachets sont ensuite placés dans le congélateur, spécialement conçu pour la banque de gènes à -20°C.

Le solde des graines est conservé dans un sachet en papier à + 4°C et sera utilisé pour satisfaire des demandes.